

# Organiser le partage de l'espace public

Une interview d'Adeline Lemen, présidente du Roller Squad Institut

**Le roller, problème de santé publique ? C'est la question que nous avons posée à Adeline Lemen, présidente d'une association de passionnés de ce moyen de déplacement moderne. Son analyse globale de ce phénomène paraît proche d'une vision de promotion de la santé de certains acteurs de prévention. Entre deux métros, deux formations et deux rendez-vous, mais toujours rollers aux pieds, elle a accepté de répondre à nos questions... terre à terre !**

**La santé de l'homme : Adeline Lemen, vous êtes présidente d'une association qui s'appelle Roller Squad Institut (RSI), quel est son but ?**

**Adeline Lemen :** C'est une association qui met en avant le roller citoyen. Nous nous sommes investis dans la vie associative depuis plus de dix ans, en créant de petites associations qui étaient axées sur la pratique et sur la promotion du roller en général. On s'est rendu compte que le roller était un moyen de déplacement à part entière et qu'il y avait besoin d'aller au-delà de cette seule promotion. Notre fédération ne s'intéressait pas du tout à la pratique urbaine et il fallait absolument travailler de façon pointue sur des formations et sur la sécurité, cela devenant un enjeu de santé publique. Le point culminant a été les grèves des transports de 1995 qui ont vraiment touché les habitants d'Ile-de-France. Des gens mettaient une heure et demi de roller pour venir travailler et, cela, pendant deux mois. Dans Paris, il y avait des rollers dans tout l'espace public et cela a révélé des problèmes cruciaux. Pour petite anecdote, les magasins de sport vendaient plus de rollers et de vélos que de skis à cette époque de l'hiver. C'est ainsi devenu un problème social. Les Franciliens se sont rendus compte que les rollers étaient un moyen de déplacement autonome.

**SH : La pratique du roller est-elle vraiment un problème de santé publique ?**

**Adeline Lemen :** Oui, c'est un problème de santé, mais aussi de sécurité publique, parce qu'elle concerne tous les âges, sages et moins

sages, sans condition de moyens, au-delà des catégories socioprofessionnelles. Parce qu'elle répond à une aspiration profonde, à un désir de liberté véritable et d'autonomie. Parce qu'elle est le mode d'expression privilégié d'adolescents et de jeunes adultes. Or, un accident sur cinq se produit lors de la première sortie et un sur trois lors du premier mois de pratique : 81 % des accidentés n'ont suivi aucun apprentissage ; 65 % des accidentés ne portaient aucune protection, alors que 8 accidents sur 10 sont dus à une chute (source Prévention routière). Nous n'allons pas créer des générations d'handicapés sous prétexte qu'elles sont en manque de liberté d'expression. Toutefois réduire le roller à un exutoire d'une jeunesse en mal d'existence relève de l'irresponsabilité des adultes.

La mobilité roller représente une manière différente d'appréhender et de vivre l'espace public, permettant une plus grande autonomie de circulation tout en contribuant aux renforcements des échanges sociaux. Elle pose le problème et/ou le besoin d'un nouveau partage de l'espace public. C'est un moyen de déplacement au quotidien qui va servir pour tout et n'importe quoi. Il y a une accessibilité et une liberté, mais pas au sens commun. L'accessibilité à l'autonomie de déplacement est un leurre à partir du moment où l'on ne maîtrise pas l'engin. Normalement, le roller doit être une solution pour soi et sa santé. Si on ne prend pas en compte que la pratique du roller est très technique, on va aller contre soi. Il y a des pratiques qui sont très adolescentes, « soixante-huitardes », où l'on utilise le roller comme un

outil rebelle. Nous, on préfère dire qu'avec le roller, il y a de telles possibilités d'être en harmonie avec sa propre dynamique (et c'est une condition sine qua non de sécurité), qu'il est trop bête de ne pas en prendre les moyens.

**SH : Quels sont les problèmes qui se posent à la fois pour les pratiquants, pour l'environnement, pour l'entourage ?**

**Adeline Lemen :** Pour les pratiquants, se pose le problème de statut qui relève de la responsabilité des institutionnels, mais les droits forment avec les devoirs une paire inséparable. Aussi, la mobilité roller requiert : une maîtrise de l'engin en toute circonstance reposant sur l'acquis des positions de sécurité, des mouvements fondamentaux, des réflexes de positionnement et de gestion de trajectoire. Le port des protections et l'apprentissage pour s'en servir efficacement sont également important, car ce sont des équipements incontournables et stratégiques pour dominer la peur de la chute et rester entier dans la logique du mouvement. On n'est ni à l'abri d'une fausse manœuvre, ni à l'abri des autres usagers, que ce soit en roller, à pied, en vélo ou à moteur. Cela veut dire que l'on doit être en harmonie avec sa dynamique... même en réception au sol, et le seul moyen pour y parvenir, ce sont les protections parce qu'elles permettent la glisse au sol. Il faut un minimum de moyens, cela veut dire manger correctement, être assuré, être visible, être avec les autres : en effet, la règle suprême, c'est de ne jamais faire peser un danger sur autrui. On doit respecter l'autre à tel point que jamais on ne lui fera encourir de danger à sa

place. C'est ce que défend RSI, car c'est une condition sine qua non de l'existence du roller. Souvent, les rollers roulent tranquillement et ne souhaitent pas qu'on les embête ; c'est vrai pour tous les âges. Cela peut se passer à partir du moment où l'on respecte l'autre et où l'on connaît ses limites par rapport au technique, au physique, aux garanties d'assurance. La sensibilisation à la sécurité se fait automatiquement pour les enfants : ils ont un comportement d'autoprotection qu'il faudra conforter et non pas détruire avec nos mauvaises habitudes d'adultes. Pour les adolescents, il est nécessaire qu'ils prennent conscience où est leur vraie liberté et quels sont leurs désirs. Choisir sa liberté en toute connaissance de cause, c'est une façon de s'affirmer par rapport aux autres. En particulier d'aller contre la mode « no pads » des anciens patineurs qui, faute de se remettre en question, utilisent la frime pour défier le sort.

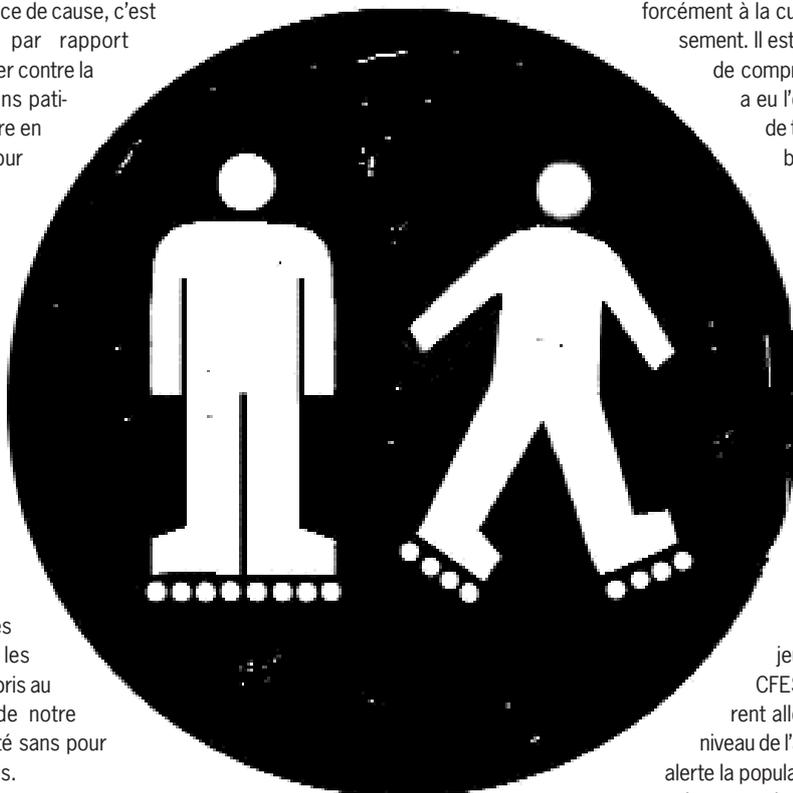
*Pour l'entourage, s'intéresser à la culture roller, comprendre la problématique roller, prendre conscience des risques et des dangers sans partir dans le catastrophisme. Concrètement, c'est définir ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas : je crois que les parents peuvent passer un contrat (moral bien sûr) avec leurs enfants où l'on définit les limites : faire le point avec les juniors leur prouve qu'ils sont pris au sérieux, qu'ils bénéficient de notre confiance et de responsabilité sans pour autant être livrés à eux-mêmes.*

*Pour l'environnement, il y a (à l'image des parents qui définissent le mode d'usage des engins) besoin de définir le mode d'usage de l'espace public. Organiser le partage de l'espace public, qui permette une place au roller de façon cohérente, sans oublier qu'il est grand temps de travailler dans le sens du partage – et donc de la responsabilisation des pratiquants – afin qu'ils deviennent des « ambassadeurs de leur pratique » et donc des citoyens au bout de leurs semelles, leurs roulettes, leur volant, leur guidon...*

**SH : La pratique du roller et ses recherches de sensations et de prouesses n'est-elle pas incompatible avec une démarche de prévention ?**

**Adeline Lemen :** Absolument pas. Ce n'est pas rébarbatif de se protéger, c'est vivre. Pour

les plus grands, on travaille en feed-back sur « ce que veut dire le roller pour soi, ce qu'il induit, à quoi j'aspire et, si j'aspire à des pratiques extrêmes, où et comment le faire ? ». Il faut savoir que la prise de risque n'est pas la même dans le cadre urbain ou dans une manifestation. C'est là que l'éveil se fait. Si on décide de prendre ces risques-là, tant mieux, mais on ne les fait pas prendre aux autres de quelque manière que ce soit. S'accrocher à des voitures, pourquoi pas, mais à ce moment-là, on le fait dans le cadre d'une manifestation et pas dans le domaine public.



Le sport permet des sensations exceptionnelles de décharge d'adrénaline, mais il faut s'en donner les moyens. Cela signifie un début de responsabilisation qui peut se faire dès 3 ans, car en roller, le principe, c'est d'être solidaire pour ne pas mettre en danger l'autre. Être attiré par des sensations fortes, cela ne veut pas dire forcément avoir un comportement suicidaire, la limite est là. C'est facile d'avoir un comportement suicidaire, en revanche, de vivre, de mener à bien son projet, d'aller jusqu'au bout de son idée et de la réaliser concrètement, c'est une façon de construire ce qu'on est. Avec le roller, on commence à comprendre qu'on a le droit et le pouvoir d'aimer la vie qu'on se choisit.

**SH : Le milieu de la santé et de la prévention se soucie de plus en plus du roller,**

**mais est-ce que le milieu du roller prend lui-même en compte ces questions de santé et de prévention ?**

**Adeline Lemen :** Il y a toujours une grande demande d'information et de prévention de la part des pratiquants de rollers. Jusqu'ici, on n'a pas réussi à répondre de façon adaptée à cette demande, ou on n'y a pas répondu du tout. C'est la raison pour laquelle j'apprécie particulièrement la campagne de cette année, parce qu'il est grand temps que l'on arrive à avoir les moyens pour que les vecteurs de communication répondent à ces besoins. Or, jusqu'ici, on a eu des moyens très classiques qui ne répondaient pas forcément à la culture glisse. Il y a un appriovissement. Il est difficile, pour des institutions, de comprendre la culture roller ; on en a eu l'expérience à travers trois ans de travail et la réalisation d'un livre blanc. Il y a la culture santé, la culture circulation, pénale, juridique, roller, et il faut que tout cela se rencontre. Après, exprimer les besoins, c'est beaucoup plus facile. Le CFES et la Cnamts ont sorti des flyers où l'on a travaillé sur les couleurs, le langage, etc. (voir article de Michel Dépinoy). Ces flyers sont un vecteur de communication difficile, car ils pénètrent la population adulte, alors que la cible est les adolescents et les jeunes adultes. Cette année, le CFES et l'Assurance maladie désirent aller à la source, c'est-à-dire au niveau de l'achat du matériel, et mettre en alerte la population adulte : des adultes achètent des protections pour eux mais pas pour leurs enfants, d'autres achètent des rollers sans protection. On pourrait aller plus loin : je pense que les campagnes un peu « coup de poing » où l'on est mis devant le fait accompli de la réalité valent le coup\*. Les problèmes d'éclatement de rate chez les « strickers », c'est quelque chose qui existe, même chez les rollers expérimentés. Par rapport à cela, il y aurait un clip ou un spot publicitaire à faire en disant « cela ne vaut pas le coup de faire du roller pour être handicapé. Le roller n'est pas fait pour troquer la frime pour un fauteur ».

Propos recueillis par **Alain Douiller**

\* NDLR : la question de l'utilisation de la peur et des images chocs dans des démarches de prévention est un thème au cœur de bien des débats... nous y reviendrons dans prochain numéro de La Santé de l'Homme.